

CH-Zofingue: Environmental engineering consultancy services

OJ S 20/2013 29/01/2013

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Office fédéral des routes Ofrou filiale de Zofingue

Postal address: Brühlstrasse 3

Town: Zofingue

Postal code: 4800

Country: Switzerland

For the attention of: Erhaltungsplanung

E-mail: beschaffung.zofingen@astra.admin.ch

Internet address(es):

General address of the contracting authority: www.astra.admin.ch

Additional information can be obtained from:

Official name: Office fédéral des routes Ofrou filiale de Zofingue

Internet address: http://www.simap.ch/shabforms/servlet/Search?NOTICE_NR=761955

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: Office fédéral des routes Ofrou filiale de Zofingue

Postal address: Brühlstrasse 3

Town: Zofingen

Postal code: 4800

Country: Switzerland

For the attention of: NAR-I: relevé d'état acoustique

E-mail: beschaffung.zofingen@astra.admin.ch

I.2. Type of the contracting authority

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.3. Main activity

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

120064 NAR-I F3, relevé d'état acoustique (ZEL)

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 27: Other services

Main site or place of performance: Bureau, terrain (relevés sur le terrain) et filiale de l'OFROU de Zofingue (F3) (séances)
NUTS code

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Contexte Dans le cadre de l'arrêté sur le réseau (NAR-I 2014), divers tronçons routiers cantonaux doivent être intégrés dans le réseau des routes nationales. L'OFROU prévoit de faire réaliser un relevé d'état acoustique (ZEL) pour les tronçons en question, qui sera effectué suivant des principes et des procédures uniformes sur l'ensemble du réseau.

Lots
Lot 1 : N 18, frontière JU/BL – échangeur de Hagnau
Lot 2 : N 22, jonction de Liestal – jonction de Sissach
Bases
Le relevé d'état acoustique doit se fonder notamment sur les aide-mémoire de l'OFROU sur les sujets ci-après, joints à l'appel d'offres (liste non exhaustive) :

- calcul du bruit du trafic routier sur les routes nationales 21 001-21003
 - relevé d'état acoustique (ZEL) 21 001-20180
 - prestations relevant de la conception de la solution temporaire MISTRA (cadastre du bruit [LBK]) 21 001-21004
 - évaluation acoustique globale 21 001-21005
- D'autres aide-mémoire et publications sont disponibles sur les pages Internet www.astra.admin.ch/dienstleistungen et www.astra.admin.ch/dokumentation.

Description approximative des tâches Réunion/Etablissement des bases requises pour le calcul du bruit

- Mise au point/à jour du modèle de calcul (3D)
 - Détermination des segments de route avec émissions/émissions pour tous les états
 - Elaboration du concept de mesure, réalisation des mesures du bruit (le feu vert du domaine Gestion du patrimoine est requis)
 - Calibrage du modèle de calcul avec des mesures et des corrections
 - Rapport préliminaire sur les mesures et les corrections du modèle (le feu vert du domaine Gestion du patrimoine est requis)
- Réunion/Etablissement des bases requises pour l'évaluation acoustique
- Réunion des bases existantes (LBK, rapports sur le bruit, etc.)
 - Délimitation du périmètre de l'étude (tous les bâtiments/parcelles non bâties jusqu'à VLI - 5dBA)
 - Prise en compte des bases en aménagement du territoire (utilisation, année de construction, niveaux de sensibilité au bruit, etc.)
- Nuisances sonores
- Indication et documentation des immissions de bruit (tableaux/plans d'ensemble)
- Evaluation acoustique
- Evaluation globale
 - Evaluation des bâtiments/des parcelles non bâties, des revêtements routiers et des ouvrages concernés
- Nécessité de la protection contre le bruit
- Présentation de l'obligation d'assainir, aperçu des dépassements des valeurs limites
 - Etude succincte des mesures, énumération des mesures visant au respect des valeurs limites
 - Evaluation de la faisabilité des mesures
 - Calcul des coûts des mesures de protection contre le bruit au moyen de coûts unitaires
- Plans d'ensemble
- Etablissement des plans d'ensemble
- Archives informatiques et modèles de données
- Enregistrement et transmission des données électroniques
- Formulaire MISTRA LBK (cadastre du bruit)

- Inscription des données sur le bruit dans le cadastre L'adjudicateur indique comme suit le nombre d'heures à consacrer aux prestations requises pour chaque lot. Les heures prescrites devront obligatoirement être effectuées. Le soumissionnaire répartira celles-ci entre les diverses catégories de l'offre d'honoraires. Les offres indiquant un tarif temps moyen ne seront pas prises en compte.

Prédétermination des heures pour chaque lot : Lot 1 : 3 000 h Lot 2 : 1 000 h S'il présente une offre pour les deux lots, le soumissionnaire devra impérativement apporter la preuve qu'il dispose des capacités suffisantes ou indiquer un ordre de priorité entre les lots.

II.1.6. CPV code(s)

71313000 Environmental engineering consultancy services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: yes

Tenders may be submitted for all lots

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Information about lots

Lot No: 1

1) Short description

Le lot 1 concerne l'axe principal et toutes les jonctions de la route nationale N18 sur le tronçon entre la frontière cantonale JU/BL et l'échangeur de Hagnau

2) CPV code(s)

71313000 Environmental engineering consultancy services

3) Quantity or scope

env. 32 km (longueur totale, tronçons en tunnel inclus)

4) Indication about different time frame or duration

Start 4.6.2013. Completion 30.6.2014

5) Additional information about lots

Lot No: 2

1) Short description

Le lot 2 concerne l'axe principal et toutes les jonctions de la route nationale N22 sur le tronçon entre l'échangeur de Sissach et l'échangeur de Liestal

2) CPV code(s)

71313000 Environmental engineering consultancy services

3) Quantity or scope

env. 11 km (longueur totale, tronçons en tunnel inclus)

4) Indication about different time frame or duration

Start 4.6.2013. Completion 30.6.2014

5) Additional information about lots

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

aucune

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Coûts à inclure dans le prix offert: Les versements seront effectués seulement en francs suisses [CHF] dans les 30 jours suivant la réception de la facture à l'OFROU.

Coûts à inclure dans le prix offert: La rémunération et les prix couvrent toutes les prestations figurant dans le dossier d'appel d'offres et nécessaires à l'exécution du contrat.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Admises. Un soumissionnaire doit assumer la direction technique et administrative, et indiquer les partenaires impliqués.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes

Description of particular conditions: Conditions générales de participation: Selon les explications figurant dans le dossier d'appel d'offres

Sous-traitance: Admis. Ils ne doivent pas fournir plus de 50 % des prestations totales. Le soumissionnaire assume la direction technique et administrative. En outre, il détermine le chef de projet et son suppléant. Les sous-traitants sont autorisés à participer à la procédure dans le cas où il y a plusieurs soumissionnaires principaux.

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Critères d'aptitude:

Les entreprises économiquement et techniquement aptes à assumer le mandat, et pouvant apporter les preuves ci-après de leur aptitude sont invitées à déposer une offre en CHF.

C1 : aptitude technique

C2 : aptitude économique/financière

C3 : disponibilité

Justificatifs requis:

Les justificatifs/attestations ci-après relatifs à l'aptitude doivent être joints au dossier d'offre prédéfini, faute de quoi celle-ci ne pourra pas être prise en considération :

C1 : APTITUDE TECHNIQUE

C1.1 : Un objet de référence comparable à la tâche prévue (description des travaux prévus ;

montant impliqué, TVA incluse) encadré et suivi par le soumissionnaire au cours des dix dernières années, avec indication de la durée des travaux, des honoraires, des prestations du soumissionnaires, d'une personne de référence pour l'adjudicateur (DO)

C1.2 : Copie de la certification selon la norme ISO 9001 ou un système de gestion de la qualité équivalent (C ou DO)

C2 : APTITUDE ÉCONOMIQUE/FINANCIÈRE

C2.1 : Preuve que le chiffre d'affaires annuel du soumissionnaire est supérieur au double du chiffre d'affaires du mandat (DO)

C2.2 : Extrait récent du registre du commerce, pour l'année 2012 (C)

C2.3 : Extrait récent du registre des poursuites, pour l'année 2012 (C)

C2.4 : Extrait récent de la caisse de compensation AVS/AI/APG/AC, pour l'année 2012 (C)

C2.5 : Attestation récente SUVA/AFC, pour l'année 2012 (C)

C2.6 : Attestations d'assurances valables du soumissionnaire concernant l'assurance responsabilité civile professionnelle (C)

Le maître d'ouvrage se réserve le droit de demander des justificatifs supplémentaires après le dépôt de l'offre selon l'annexe 3 de l'OMP.

C3 :DISPONIBILITÉ

C3.1 : Preuve que les sous-traitants ne sont pas autorisés à fournir plus de 50 % de la prestation.

C3.2 : Preuve que la disponibilité des personnes-clés (*) est supérieure à la disponibilité requise pour toute la durée du projet. Énumération et présentation détaillées du temps consacré aux autres projets.

(*) sont réputés personnes-clés le chef de projet et son suppléant

(C) copie

(DO) dossier d'offre

III.2.3. Technical and professional ability

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

120064

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

18.3.2013

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

German.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

Des offres partielles sont admises.

Conditions pour les pays n'ayant pas adhéré aux accords de l'OMC: aucune.

Conditions générales: Selon le contrat prévu.

Négociations: Les négociations demeurent réservées. Il n'y aura pas d'enchères inversées ou négociations sur le prix. Les négociations ultérieures destinées à réviser les offres ou à modifier les prestations pourront avoir une influence sur le prix.

Conditions régissant la procédure: Le pouvoir adjudicateur adjuge des marchés publics pour des prestations en Suisse uniquement à des adjudicataires qui garantissent le respect des dispositions sur la protection des travailleurs, les conditions de travail et l'égalité de salaire entre hommes et femmes.

Autres indications: 1. Visite des lieux : il n'y aura aucune visite des lieux. 2. Le marché sera octroyé sous réserve de la maturité du projet et de la disponibilité des crédits. 3.

L'élaboration des offres n'est pas rémunérée. Les dossiers ne sont pas restitués. 4.

L'ouverture des offres n'est pas publique. Les soumissionnaires recevront uniquement un procès-verbal anonyme d'ouverture des offres reçues. 5. Exclusion, préimplication : le bureau chargé de l'appel d'offres, B+S AG, appuiera le maître d'ouvrage durant le projet et n'est par conséquent pas autorisé à présenter une offre. 6. En vertu de l'art. 13, al. 1, let. h, OMP (s'appliquant aux marchés de construction) et de l'art. XV, let. d, AMP, l'adjudicateur se réserve le droit d'attribuer des nouveaux mandats similaires liés au présent marché de base selon la procédure de gré à gré. 7. Personnes-clés : une fois le marché adjugé, les

personnes-clés mentionnées dans l'offre ne peuvent être remplacées qu'avec l'accord écrit de l'adjudicateur. www.simap.ch Indication des voies de recours: Conformément à l'art. 30 LMP, la présente publication peut être attaquée, dans un délai de 20 jours à compter de sa notification, auprès du Tribunal administratif fédéral, case postale, 9023 St. Gall, SUISSE. Le mémoire de recours, à présenter en deux exemplaires, indiquera les conclusions, motifs et moyens de preuve et portera la signature de la partie recourante ou de son mandataire; y seront jointes une copie de la présente publication et les pièces invoquées comme moyens de preuve, lorsqu'elles sont disponibles.

Délai de livraison / Remarques: Dans tous les cas, la variante officielle déposée doit être complète. Les offres globales et forfaitaires ou les offres comportant un tarif temps moyen ne sont pas admises.

Délai de clôture pour le dépôt des offres / Remarques: L'offre (dossier d'offre) doit être remise sous forme papier en deux exemplaires et sous forme électronique (sur CD ou DVD) en un exemplaire. Remise par voie postale : Envoi par courrier A (date du cachet apposé par un bureau de poste suisse ou un bureau de poste étranger officiellement reconnu). Le soumissionnaire doit dans tous les cas pouvoir prouver que l'offre a été déposée dans les délais. Les offres soumises hors délai ne seront pas prises en considération. L'enveloppe doit comporter, en plus de la désignation du projet, l'indication « Ne pas ouvrir – dossier d'offre NAR-I F3 : ZEL » bien en évidence. Remise en mains propres : L'offre doit être déposée à la loge de l'Ofrou au plus tard à la date indiquée ci-dessus, pendant les heures d'ouverture (7:30 – 12:00 et 13:00 – 17:00, resp. vendredi 16:30), contre remise d'un accusé de réception (adresse au point 1.1). Remise à une représentation diplomatique ou consulaire suisse à l'étranger : Les soumissionnaires étrangers peuvent y déposer leur offre contre remise d'un accusé de réception, au plus tard à la date mentionnée ci-dessus, pendant les heures d'ouverture. L'accusé de réception doit alors être envoyé à l'adjudicateur par courriel, au plus tard à la date indiquée. Les offres reçues par fax ou par courriel ne seront pas prises en compte.

Publication de référence nationale: Simap de la 25.1.2013 ,doc. 761955

Délai souhaité pour poser des questions par écrit: 14.02.2013

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

25.1.2013